

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2017

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2017

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
État de la situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13
Renseignements complémentaires	
Tableau A - Produits du milieu	14
Tableau B - Administration	15
Tableau C - Accueil, information et distribution	16
Tableau D - Services aux membres	16
Tableau E - Soutien et développement de l'offre	17
Tableau F - Dépenses de promotion	18
Tableau G - Taxe sur l'hébergement	18
Tableau H - Communication	19

André Monger, CPA Auditeur, CA
Gestion André Monger Inc.
106, rue Napoléon, bureau 200 A
Sept-Iles Québec G4R 3L7
Téléphone : 418-962-1515
Télécopieur : 418-962-1550

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Association Touristique Régionale de Duplessis inc.

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association Touristique Régionale de Duplessis inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association Touristique Régionale de Duplessis inc. au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Le budget a été préparé par l'Organisme sur la base d'hypothèses comptables et financières; conséquemment, je n'exprime pas d'opinion sur ce budget.

Andei Moynihan CPA Auditeur CA¹

Sept-Iles
Le 6 juin 2017

¹ Comptable professionnel agréé auditeur, comptable agréé, permis de comptabilité publique n° A122590

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Page 3

	Budget	2017	2016
Produits du Secteur public			
Gouvernement du Québec - Ministère du Tourisme	455 421 \$	455 421 \$	459 210 \$
Gouvernement du Québec - Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale	25 270	1 563	7 775
Gouvernement du Canada - Subvention Emploi d'été Canada	6 924	6 924	3 396
Gouvernance régionale	20 000	-	30 833
Taxes sur l'hébergement	430 000	354 089	398 402
	937 615	817 997	899 616
Produits du milieu (tableau A)	288 958	315 259	301 456
Total des produits	1 226 573	1 133 256	1 201 072
Frais d'exploitation			
Administration (tableau B)	344 284	372 095	227 255
Accueil, information et distribution (tableau C)	139 177	125 275	106 991
Services aux membres (tableau D)	39 623	32 484	30 147
Soutien et développement de l'offre (tableau E)	156 408	112 277	107 391
Dépenses de promotion (tableau F)	579 025	619 588	531 712
Taxe sur l'hébergement (tableau G)	10 000	41 041	9 201
Communication (tableau H)	65 164	55 442	56 589
	1 333 681	1 358 202	1 069 286
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(107 108) \$	(224 946) \$	131 786 \$

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017**

Page 4

	Investis en immo- bilisation	Non affectés	2017 Total	2016 Total
Solde au début	232 563 \$	402 045 \$	634 608 \$	502 822 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(45 855)	(179 091)	(224 946)	131 786
Investissement en immobilisations	185 548	(185 548)	-	-
Solde à la fin	372 256 \$	37 406 \$	409 662 \$	634 608 \$

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2017

Page 5

	2017	2016
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	72 521 \$	258 071 \$
Dépôt à terme- 0,8 % rachetable à demande	644 711	810 545
Débiteurs (note 3)	238 310	347 191
Frais payés d'avance	12 985	7 992
	968 527	1 423 799
Immobilisations corporelles (note 4)	362 093	227 066
Immobilisations incorporelles (note 5)	10 163	29 907
	1 340 783 \$	1 680 772 \$
Passif		
Passif à court terme		
Dette de fonctionnement (note 7)	540 504 \$	640 250 \$
Apports reportés - taxe sur l'hébergement (TSH)	390 617	405 914
	931 121	1 046 164
Actifs nets		
Investis en immobilisation	372 256	232 563
Non affectés	37 406	402 045
	409 662	634 608
	1 340 783 \$	1 680 772 \$

Pour le conseil d'administration,


 , administrateur


 , administrateur

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017**

Page 6

	2017	2016
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(224 946) \$	131 786 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	26 110	24 649
Amortissement des actifs incorporels	19 745	7 253
	(179 091)	163 688
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	108 881	76 707
Frais payés d'avance	(4 993)	(857)
Dette de fonctionnement	(99 746)	11 252
Apports reportés - taxe sur l'hébergement (TSH)	(15 297)	(83 543)
	(11 155)	3 559
	(190 246)	167 247
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(161 138)	(10 505)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-	(30 613)
	(161 138)	(41 118)
Activité de financement		
Remboursement de la dette à long terme	-	(24 420)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(351 384)	101 709
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 068 616	966 907
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	717 232 \$	1 068 616 \$
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	72 521 \$	258 071 \$
Dépôt à terme- 0,8 % rachetable à demande	644 711	810 545
	717 232 \$	1 068 616 \$

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, vise la promotion et le développement de l'activité touristique du territoire qu'il dessert. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme a choisi d'appliquer les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Bâtiment	Amortissement linéaire	4 %
Stationnement	Amortissement dégressif	10 %
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Logiciel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Site Internet	Amortissement linéaire	20 %

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'Organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Ventilation des charges

L'Organisme se livre à quatre types d'activités : accueil, information et distribution, services aux membres, soutien et développement de l'offre et promotion. Il assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de l'Organisme et à chacun de ses mandats.

L'Organisme ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des méthodes de répartition qu'il a jugées adapté à chaque type de charge et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées. Les charges inhérentes à chaque activité leurs sont dévolues. Les coûts du service des ressources humaines sont ventilés selon l'affectation des ressources humaines à chacune desdites activités.

Constatation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

3. Débiteurs

	2017	2016
Comptes clients	165 253 \$	294 566 \$
Provision pour mauvaises créances	(6 430)	(3 624)
	158 823	290 942
Taxe sur l'hébergement (TSH)	56 249	56 249
Taxes sur les produits et services	4 217	-
Subvention	19 021	-
	238 310 \$	347 191 \$

4. Immobilisations corporelles

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	36 000 \$	-	36 000 \$	36 000 \$
Bâtiment	427 811	152 490	275 321	139 005
Stationnement	19 389	10 584	8 805	9 593
Mobilier et équipement	119 193	87 928	31 265	27 831
Matériel informatique	93 143	82 441	10 702	14 637
	695 536 \$	333 443 \$	362 093 \$	227 066 \$

5. Immobilisations incorporelles

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciel informatique	21 832 \$	18 921 \$	2 911 \$	4 158 \$
Site Internet	92 487	85 235	7 252	25 749
	114 319 \$	104 156 \$	10 163 \$	29 907 \$

**ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

31 MARS 2017

Page 10

6. APPORTS REPORTÉS - TAXE SUR L'HÉBERGEMENT

Le suivi de la taxe à l'hébergement pour 2016-2017 est comme suit

	Apports reportés 2015-2016	Perception 2016-2017	Utilisation 2016-2017	Apports non utilisés (2 ans) 2015-2017	Apports reportés à la fin 2016-2017
Crédit Marketing					
- Hôtellers - 13,2%	62 082 \$	42 956 \$	(20 612) \$	(3 470) \$	80 956 \$
- Pourvoires	19 090	5 705	-	(15 626)	9 169
Promotion et commercialisation					
- hôteliers 70,5%	256 213	229 099	(256 213) (*)	3 470	232 569
- pourvoires 9,5%	68 529	30 428	(14 562)	15 626	100 021
Fonds de gestion administrative de l'ATR - 5,0%	-	16 220	(16 220)	-	-
Total	405 914	324 408	(307 607)	-	422 715

Contribution à l'alliance (15%) à compter de octobre 2017

Frais de perception par le Ministère du Revenu du Québec

	-	8 943	(8 943)	-	(32 098)
Total	405 914	\$ 333 351	\$ (316 550)	\$ -	\$ 390 617

(*) Dépenses de promotion présentées à la page 18 à l'intérieur du tableau F comprenant : Banque de photos et images, conception graphique des publicités, frais de déplacements et de représentation, guide touristique, matériel promotionnels, participation à des salons, foires, congrès et mission commerciales, placements hors Québec, placements médias (télé, imprimés et web), placements régionaux, promotion inter-régionale sites Web, tournées journalistiques, et l'étude de clients, jusqu'à concurrence des apports reportés au 31 mars 2017.

7. Dette de fonctionnement

	2017	2016
Comptes fournisseurs et courus	112 930 \$	155 283 \$
Salaires et vacances	105 322	22 032
Retenue à la sources	30 008	17 617
Dû à l'alliance	32 098	-
Cotisations des membres	50 063	53 385
Contributions	210 083	390 573
Taxes sur les produits et services	-	1 360
	540 504 \$	640 250 \$

8. Instruments financiers**Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la société à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la société est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, la société évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, la société évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

8. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la société à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

9. Engagements taxes sur l'hébergement

Taxe sur l'hébergement (TSH)

Le 10 janvier 2008, l'Organisme a signé une entente avec le ministère du Tourisme concernant, entre autres choses, les responsabilités et obligations des parties relativement à la gestion de la taxe sur l'hébergement (TSH).

Ainsi, parmi les obligations que l'Organisme doit respecter, l'on retrouve ce qui suit :

- il doit allouer un minimum de 55 % du budget constitué à partir de la taxe sur l'hébergement (TSH) en des actions visant la promotion et la publicité de la région touristique de Duplessis;
- il doit allouer un maximum de 15 % du budget constitué à partir de la taxe sur l'hébergement, et ceci au prorata du taux d'occupation, un crédit marketing à l'intention des établissements d'hébergement membres de l'ATR;
- il peut allouer, sur résolution de son conseil d'administration, au développement de l'offre touristique régional un maximum de 25 % du budget constitué à partir de la taxe sur l'hébergement;
- il peut allouer, au soutien administratif du plan d'action annuel, un maximum de 5 % du budget constitué à partir de la taxe sur l'hébergement (TSH).

10. Facilités de crédit

L'Organisme dispose de facilités de crédit, sous forme de marges de crédit - Affaires Visa et Accord D Affaires et de cartes de crédit - Affaires Visa, ayant un montant autorisé de 66 350 \$. Les marges de crédit Affaires Visa et Accord D Affaires ainsi que les cartes de crédit - Affaires Visa portent intérêts au taux préférentiel de l'institution, additionné du taux fixe déterminé lors de l'ouverture, plus 2,0 % et sans date de renouvellement. Au 31 mars 2016, le taux d'intérêt effectif est de 8 %. Les facilités de crédit ne comportent aucune garantie.

11. Éventualités

Développement touristique et de soutien aux ATR

L'Organisme signe annuellement une entente de partenariat avec la Ministre du Tourisme du Gouvernement du Québec. Ordinairement, l'Organisme bénéficie d'une subvention annuelle de l'ordre de 380 421 \$ pour son fonctionnement de base, laquelle est conditionnelle à certains critères à respecter et incluant notamment :

-le total des subventions accordées par l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral pour la réalisation des responsabilités et engagements prévus à l'entente ne pourra excéder 80 % des revenus totaux annuels de l'Organisme ;

- l'Organisme devra assurer une participation financière minimale du milieu de 20 % de ses revenus totaux annuels. La contribution financière du milieu, excluant les revenus provenant de la taxes sur l'hébergement, est de 23 %.

Au 31 mars 2017, l'Organisme respecte les exigences imposées. L'entente de financement pour l'exercice 2017-2018 a été signé pour un montant de 342 379 \$.

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2016 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2017.

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017**

Page 14

	Budget	2017	2016
Tableau A			
Produits du milieu			
Cotisations des membres	78 000 \$	72 705 \$	78 838 \$
Publicité et promotion	69 575	103 081	88 212
Guide touristique	78 750	79 523	90 625
Carte motoneige	8 638	-	17 275
Le Québec maritime	10 000	12 887	9 306
Grand prix du tourisme	1 000	-	-
ATR (Inter-régionale)	4 125	-	-
ATRM	8 500	31 063	6 131
Journée de l'industrie	2 000	-	-
Intérêts	7 000	4 168	6 642
Autres	21 370	11 832	4 427
	288 958 \$	315 259 \$	301 456 \$

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Page 15

	Budget	2017	2016
Tableau B			
Administration			
Salaires et charges sociales	132 324 \$	221 143 \$	104 151 \$
Affiliations et abonnements	6 500	5 255	6 498
Assurances	3 500	3 702	3 434
Conseil d'administration	20 000	13 129	12 013
Créances douteuses	1 000	(794)	(2 299)
Fournitures de bureau et papeterie	3 500	7 776	2 900
Frais bancaires	1 100	755	1 083
Frais de déplacements et de représentation	20 000	14 807	16 282
Frais de location et entretien des équipements	6 200	6 178	6 178
Frais de vérification comptable	3 765	4 568	5 912
Frais d'intérêts sur la dette à long terme	500	350	215
Frais informatiques	10 000	6 772	2 428
Frais postaux	6 000	7 523	6 257
Frais reliés à la bâtisse et au terrain	18 000	17 980	16 677
Honoraires professionnels	50 000	7 260	2 324
Amortissement des immobilisations corporelles	52 000	26 110	24 649
Amortissement des actifs incorporelles	-	19 745	7 253
Frais de formation	2 000	2 516	6 882
Frais d'embauche	2 000	2 295	971
Divers	2 895	2 486	1 947
Contribution annuelle E.E.Q.	3 000	2 539	1 500
	344 284 \$	372 095 \$	227 255 \$

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017**

Page 16

	Budget	2017	2016
Tableau C			
Accueil, information et distribution			
Salaires et charges sociales	70 452 \$	67 442 \$	56 325 \$
Actions - réseau d'accueil	25 000	18 595	5 293
Comité de gestion réseau d'accueil	-	118	181
Édition et distribution de documents touristiques	16 000	16 534	14 596
Études	3 525	2 268	2 558
Frais de déplacements et de représentation	9 000	6 136	6 801
Réseaux de distribution et matériel d'accueil	2 700	2 190	3 411
Signalisation touristique	7 500	8 660	12 000
Tournée de familiarisation des préposés des BAIT	5 000	3 332	5 826
	139 177 \$	125 275 \$	106 991 \$

Tableau D**Services aux membres**

Salaires et charges sociales	29 123 \$	26 656 \$	25 788 \$
Événements à l'intention des membres	7 000	1 437	1 617
Frais de déplacements et de représentation	500	-	71
Grands Prix du tourisme	1 000	-	-
Publications aux membres	2 000	4 391	2 671
	39 623 \$	32 484 \$	30 147 \$

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Page 17

	Budget	2017	2016
Tableau E			
Soutien et développement de l'offre			
Salaires et charges sociales	58 908 \$	55 230 \$	51 870 \$
Frais de déplacements et de représentation	16 650	7 239	15 321
Recherche - Plan stratégique	3 350	36 952	29 448
Dossier motoneige	1 000	-	-
Entente de partenariat en tourisme	50 000	84	187
Formation	-	-	1 400
Projet de structuration	26 500	12 772	9 165
	156 408 \$	112 277 \$	107 391 \$

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Page 18

	Budget	2017	2016
Tableau F			
Dépenses de promotion			
Salaires et charges sociales	118 130 \$	110 178 \$	72 957 \$
Banque de photos et images	10 000	16 788	14 716
Conception graphique des publicités	35 000	30 235	8 070
Contribution agence de promotion- Le Québec maritime	26 872	26 872	26 872
Crédits Marketing	-	20 612	15 711
Formation de mise en marché	1 500	300	425
Frais de déplacements et de représentation	5 000	1 439	2 100
Guide touristique	35 000	37 432	34 771
Matériel promotionnel	9 100	7 871	16 877
Participation à des salons, foires, congrès et mission commerciales	14 900	15 476	8 411
Placements hors Québec	46 688	40 156	36 588
Placements médias (télé, imprimés et Web)	155 545	243 632	223 979
Placements régionaux	1 000	-	-
Promotion inter-régionales	37 290	11 275	7 500
Sites Web	30 000	21 063	11 419
Télécommunications	19 500	15 111	18 938
Tournées journalistiques	7 000	3 054	4 062
Études de clientèles	4 500	-	4 500
Projets pourvoiries	22 000	14 562	20 107
Le Québec maritime - frais de déplacements remboursés	-	3 532	3 709
	579 025 \$	619 588 \$	531 712 \$

Tableau G

Taxe sur l'hébergement

Frais de perception de la taxe sur l'hébergement	10 000 \$	8 943 \$	9 201 \$
Contribution à l'alliance	-	32 098	-
	10 000 \$	41 041 \$	9 201 \$

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE DUPLESSIS INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Page 19

	Budget	2017	2016
Tableau H			
Communication			
Salaires et charges sociales	56 664 \$	51 131 \$	50 928 \$
Frais de déplacement	1 000	636	827
Formation communications	-	-	50
Activités médiatiques	1 500	144	-
Rédaction, traduction, correction	6 000	3 531	4 784
	65 164 \$	55 442 \$	56 589 \$
